

# L'atlas des paysages de Wallonie

Un outil utile à l'enseignement de la géographie

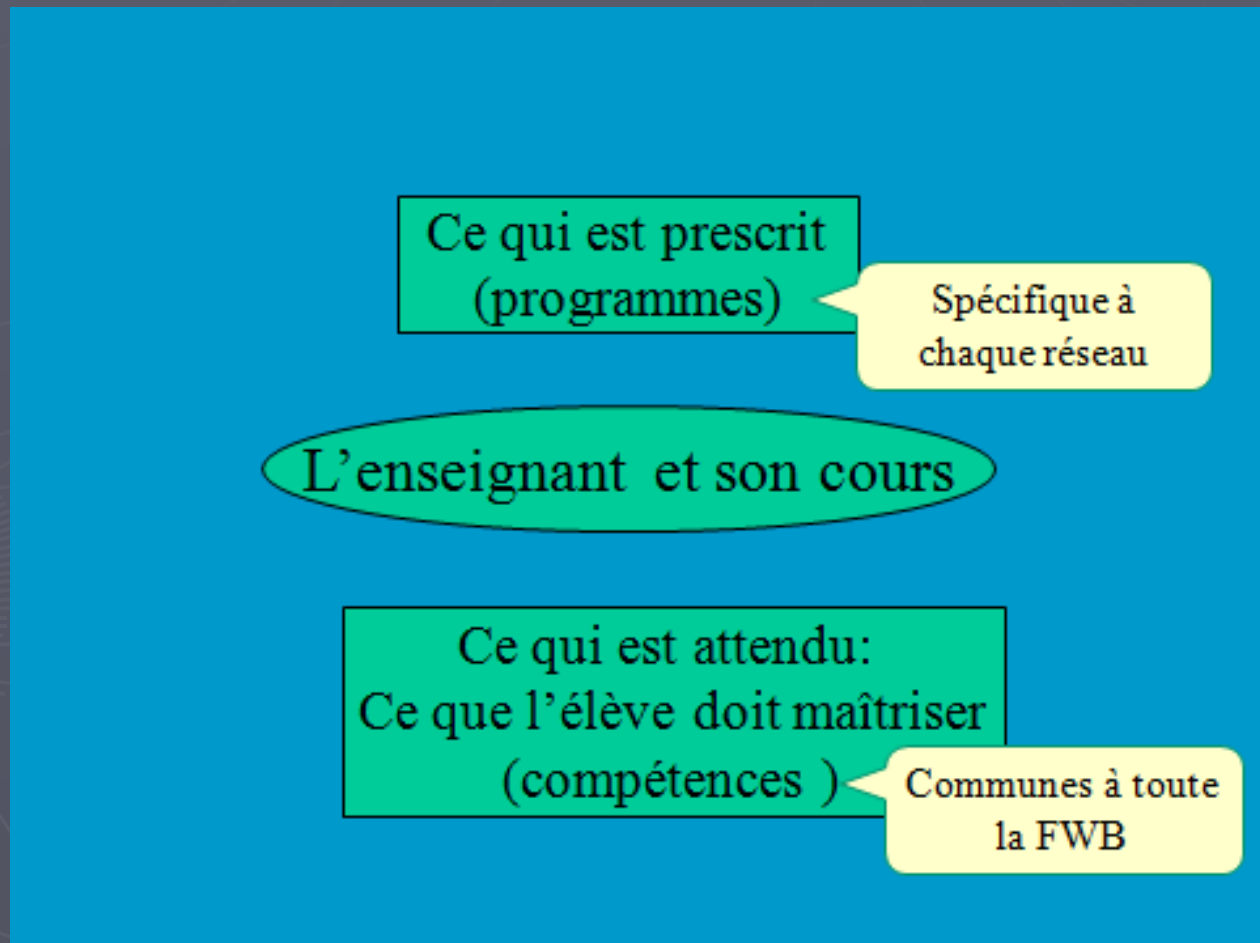
Anne Dubreucq, Marie-Françoise Godart, Claire Neuray

# Plan de l'exposé

- ▶ 1. La place des paysages dans les programmes de géographie en FWB
  - > quels besoins?
- ▶ 2. présentation des atlas et pistes d'exploitation pédagogique
  - > utilité de l'atlas

# 1. La place des paysages dans les programmes de géographie en FWB

Rappel :



# 1.1. Au premier degré :



Le paysage, par son caractère concret, tangible, observable occupe une place centrale au premier degré.

# 1.1.1. les compétences

## Les **Savoir-faire** et savoirs spécifiques à l'éveil et à la formation géographique intégrant la vie économique et sociale

4

### 4.1.3. Lire un paysage, une image géographique

	I	II	III
Lire un paysage sur le terrain :		- le délimiter.	- le délimiter.
		- déterminer les différents plans.	- déterminer les différents plans.
		- repérer la ligne d'horizon.	- repérer la ligne d'horizon.
	- rechercher les éléments dominants.	- rechercher les éléments dominants.	- rechercher les éléments dominants.
		- identifier à quel type d'espace il appartient.	- identifier à quel type d'espace il appartient.
Lire une image géographique :	- rechercher les éléments dominants.	Les mêmes que ci-dessus.	Les mêmes que ci-dessus.
		- reconnaître la nature du document.	- reconnaître la nature du document.
		- distinguer photo aérienne et photo au sol.	- préciser l'angle de vue.

## 4.2. Les savoirs

Il est fait usage ici du terme « espace » dans l'acception suivante : l'espace est le produit des activités humaines (avec les héritages historiques), au départ du milieu « naturel ». Le milieu « naturel » constitue l'ensemble des éléments qui donnent à un lieu géographique ses caractères particuliers, uniques. Depuis toujours, les sociétés se sont efforcées de s'adapter aux milieux naturels en les transformant (aménagement, production, destruction...) ainsi en espaces en constante évolution.

### 4.2.1. Les composantes du paysage

	I	II	III
Identifier :	- ...au moins deux aspects concrets relatifs à des éléments du paysage, à l'aménagement par l'homme ou aux activités de ce dernier.	- bâtiments, champs, prairies, espaces boisés, voies de communication, surface plane ou accidentée, cours d'eau, vallée.	- relief, végétation, impact de l'action humaine.
Caractériser :		- éléments naturels ou humains, paysage peu ou très humanisé, rural, urbain ou industriel.	- rural, urbain, industriel, mixte.

### 4.2.3. L'organisation de l'espace

	I	II	III
<b>Caractériser...</b>	Un espace auquel on a eu un accès direct (espaces familiers ou visités lors d'activités ou de séjours extérieurs à l'école).	Un espace auquel on a eu accès direct ou non : <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans sa commune,</li> <li>• dans une des deux Régions de la Communauté française,</li> <li>• dans l'État fédéral,</li> <li>• en Europe,</li> <li>• dans le monde.</li> </ul>	Un espace auquel on a eu accès direct ou non : <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans sa commune,</li> <li>• dans une des deux Régions de la Communauté française,</li> <li>• dans l'État fédéral,</li> <li>• en Europe,</li> <li>• dans le monde.</li> </ul>
... ses fonctions	espace pour jouer, étudier, dormir, vendre ou acheter, travailler.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fonction de résidence.</li> <li>• fonction de production (agriculture, industrie, services).</li> <li>• fonction administrative.</li> <li>• fonction de consommation, d'échanges.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fonction de résidence.</li> <li>• fonction de production (agriculture, industrie, services).</li> <li>• fonction administrative.</li> <li>• fonction de consommation, d'échanges.</li> </ul>
... ses structurations		<ul style="list-style-type: none"> <li>• surface bâtie, surface non bâtie, ville, village.</li> <li>• limites des champs et des prairies</li> <li>• limites régionales, limites nationales, limites de l'Union européenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• parcelle, bocage, paysage ouvert, remembrement.</li> <li>• frontière politique, limite naturelle.</li> </ul>
... sa dynamique		<ul style="list-style-type: none"> <li>• évolution de l'utilisation des espaces :</li> <li>- lotissements, parcs industriels, parcs commerciaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réseau de communication, noeud de communication.</li> <li>• évolution de l'utilisation des espaces :</li> <li>- lotissements, parcs industriels, parcs commerciaux.</li> <li>- agglomération, centre, périphérie, exode rural.</li> <li>- pôle, zone d'influence.</li> <li>- évolution de la population et de l'importance des villes.</li> </ul>

# 1.1.2. dans le programme en FWB :

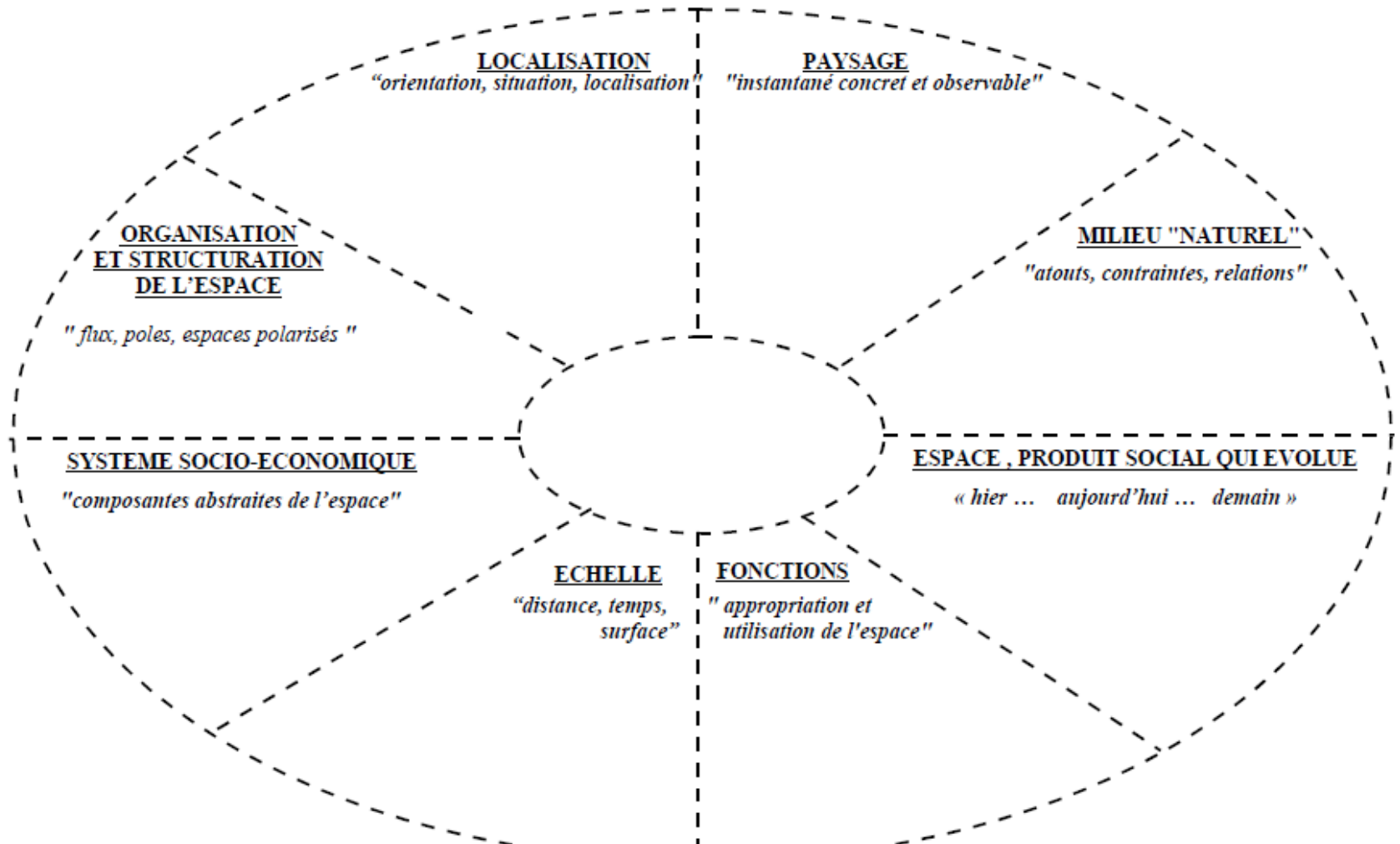
- ▶ Une spécificité : le réseau conceptuel

## B. RESEAU CONCEPTUEL DE LA GEOGRAPHIE

Les différents concepts que l'élève va construire au fil des séquences doivent aboutir à la finalité du cours, à savoir : permettre à l'élève de comprendre que l'espace dans lequel l'homme habite, produit, consomme, se déplace, aménage au gré de ses intérêts est un produit social, constitué principalement de relations.



## ORGANISATION DES CONCEPTS DE LA GEOGRAPHIE :



## CONCEPT 2

### LE PAYSAGE, COMPOSANTE CONCRETE DE L'ESPACE

Le paysage représente la partie **concrète, instantanée** et directement **observable** d'un espace. Certains géographes déclarent que le paysage n'est que la partie émergée de l'iceberg, l'aspect le plus superficiel, l'apparence qui risque de détourner de l'essentiel, des rapports clés, des phénomènes fondamentaux dont il n'est que la manifestation visible.

C'est débord, comme le dit B. MERENNE, un arrangement d'objets visibles perçus par un sujet au travers de ses filtres, de ses propres humeurs, de ses propres fins !

Le paysage traduit l'aménagement de l'espace par l'homme en fonction des caractéristiques du milieu.

Même si l'apprentissage à une lecture rigoureuse des paysages présente certains dangers (accorder trop d'importance aux éléments visibles, minimiser les facteurs invisibles pourtant le plus souvent essentiels, ...), il est important que l'élève apprenne à les lire, à les décoder pour en identifier, nommer, localiser et décrire les différents éléments observables; pour déceler les parques du passé, pour **mettre en évidence quelques-uns des liens entre certains éléments**.

Dès le terme du premier degré, la lecture d'un paysage doit aboutir à la découverte des différentes composantes observables, à la mise en évidence de leurs principales fonctions ainsi qu'à l'analyse des liens entre ces différents éléments.

# Mais l'atlas permet aussi de travailler d'autres concepts :

## CONCEPT 6

### LES FONCTIONS DE L'ESPACE

L'espace créé par les sociétés humaines est socialisé, finalisé, destiné à remplir les différentes fonctions permettant aux sociétés de vivre et se développer. Pour atteindre cet objectif, l'Homme s'approprie et organise l'espace en y développant :

- a) **des fonctions de résidence**  
(l'homme s'approprie le sol, l'aménage et y habite individuellement ou collectivement);
- b) **des fonctions de production, de consommation et d'échanges**  
(l'homme exploite et utilise le sol;)
- c) **des fonctions de relations sociales**  
(réseaux de communication, loisirs, services, ...)
- d) **des fonctions de gestion et d'organisation de l'espace**  
(division de l'espace, niveaux et types de pouvoirs, administration, politique, ....)

## CONCEPT 4

### L'ESPACE, PRODUIT SOCIAL QUI EVOLUE

La géographie est une science dynamique qui ne peut expliquer des faits, étudier des phénomènes en faisant abstraction du passé, de **l'apport de l'histoire**.

Les éléments historiques nous permettent bien souvent de comprendre des localisations, des frontières, des mutations économiques, sociales, politiques, ...

Aujourd'hui, l'Homme agit sur un espace construit, profondément modelé et marqué par les générations précédentes. Les milieux "naturels" ont quasiment disparus; en les modifiant profondément, les sociétés humaines les ont transformés en espaces : espaces ruraux, urbains, mixtes, ... Ne pouvant pratiquement plus créer de nouveaux espaces, l'Homme en est réduit à les recycler.

De plus, structuré et organisé, **l'espace est aussi en mutation**, car dépendant d'impératifs économiques, de progrès techniques (voiture - rurbanisation, tracteur - remembrement, remontée mécanique - tourisme montagnard, ...), de l'évolution des structures et des mentalités.

Cette mobilité est liée à la notion essentielle de **diffusion** : faire découvrir à l'élève que les innovations, les modes de développement économique, les composantes culturelles se propagent, diffusent selon certains rythmes et cheminements.

Découvrir aussi que la diffusion s'opère selon des processus très différents selon qu'elle se rapporte à des Hommes (exemple : migrations), à des objets ou à des informations.

## CONCEPT 7

### L'ORGANISATION ET LA STRUCTURATION DE L'ESPACE

Tout espace est organisé, structuré au travers de deux notions-clés : le **maillage** et le **treillage**.

"Je divise, je partage en mettant les limites", le maillage désigne la division de l'espace en parcelles de nature et d'étendue variées.

"Je relie pour communiquer, pour établir des liens, des contacts, des relations, des échanges, ...", le treillage constitue l'ensemble des **réseaux de communications** qui relie les lieux, les espaces.

Remarquons que la structuration de l'espace peut aussi dépendre de facteurs, beaucoup plus abstraits, plus difficile à appréhender. C'est ainsi que l'espace est souvent différencié, structuré par les classes socio-économiques (quartiers résidentiels, ouvriers, ghettos, ...). La ségrégation sociale s'inscrit dans l'espace et forcément dans les paysages entraînant, de plus en plus souvent, des relations conflictuelles notamment entre **centre** et **périphérie**.

Ces inégalités, ces différences de développement à l'intérieur (exemple : développements inégaux au sein de régions, de pays) et entre espaces (exemple : pays riches/pays pauvres) ainsi que la recherche des causes et des conséquences sont des notions essentielles dans ce concept de structuration.

L'espace géographique fait aussi apparaître des **pôles** (ou centres) qui exercent une attraction économique, sociale et /ou culturelle sur l'environnement (**périphérie**).

Ces pôles présentent des tailles et des fonctions très variées (ferme, entreprise, village, ville, région ...) : leur caractéristique commune étant d'exercer un effet d'entraînement sur une région périphérique plus ou moins étendue.

La **zone d'influence** est délimitée par l'espace qui entretient avec le pôle davantage d'échanges qu'avec les régions voisines.

**L'espace polarisé** est l'ensemble du pôle (espace central) et de sa zone d'influence (espace périphérique).

## CONCEPT 8

### L'ECHELLE

Enfin, aucune étude géographique ne peut s'effectuer sans faire référence à la **surface** concernée. Elle constitue un élément essentiel et permet à l'élève d'appréhender les **différents niveaux spatiaux et leur emboîtement**.

La surface est liée au concept d'échelle : chaque explication géographique ne vaut que pour le niveau spatial concerné et c'est l'échelle qui constitue l'outil nécessaire pour comparer, tenter de généraliser. Tous les phénomènes d'emboîtement spatial ne peuvent être approchés, développés que par la pratique de ce concept fondamental.

## Concept 1 :

### la localisation de l'espace

Tout "objet" géographique se situe et se localise dans un espace orienté.

Localiser, c'est englober le lieu dans un ensemble plus vaste, le situer par rapport à d'autres lieux et surtout, établir des liens entre ce lieu et d'autres espaces.

Localiser, c'est aussi permettre à l'élève de découvrir que chaque site (notamment celui où il vit) s'intègre, appartient à des ensembles spatiaux plus vastes, à des niveaux spatiaux différents.

### Première année

---

#### Thème 1 :

##### " Les couleurs de la Terre "

savoirs : découverte de l'objet de la géographie et installation d'une base notionnelle commune

compétences : utiliser l'atlas, lire des cartes et des images géographiques

durée : maximum Noël

---

#### Thème 2 :

##### " Des milliards d'Hommes sur terre ... et moi et moi et moi ? "

savoirs : mise en évidence de l'inégale répartition de la population mondiale et des grandes villes, des facteurs de répartition et de la dynamique du peuplement ainsi que des principales caractéristiques et fonctions des espaces

compétences : utiliser l'atlas, lire des cartes, lire des images géographiques, lire un paysage sur le terrain, lire et construire des graphiques

durée : deuxième et troisième trimestres

---

Plage de liberté : 10 périodes

### Deuxième année

---

#### Thème 3 :

##### " Vallées et volcans, vivre dangereusement ? "

savoirs : installation des concepts de milieu naturels et d'espaces et mise en évidence de la transformation des milieux en espaces

compétences : utiliser l'atlas, lire des images géographiques, des cartes et des graphiques

durée : maximum Noël

---

#### Thème 4 :

##### " La Terre, puzzle ou toile d'araignée ? "

savoirs : découverte de l'organisation et de la structuration de l'espace, mise en évidence des flux et des effets de cette organisation

compétences : utiliser l'atlas, lire des images géographiques, lire des cartes et des graphiques

durée : de 12 à 18 périodes

---

#### Thème 5 :

##### " La Terre, planète bleue ! Et demain ? "

savoirs : mise en évidence de l'importance de l'eau pour les êtres vivants en général et pour les Hommes en particulier ainsi que du défi qu'elle incarne pour le XXI<sup>ème</sup> siècle

compétences : maîtriser les codes pour l'ensemble des compétences disciplinaires

durée : minimum 20 périodes

---

Plage de liberté : 10 périodes

► Mais des paysages de Belgique paradoxalement peu présents dans les thèmes traités, qui s'appréhendent le plus souvent à l'échelle mondiale.

# 1.1.3. les paysages dans le programme du SEGEC :



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

avenue E. Mounier 100 – 1200 BRUXELLES

**Formation historique et  
géographique comprenant la  
formation à la vie sociale et  
économique**

**ÉTUDE DU MILIEU**

1<sup>er</sup> degré commun



## Quel est l'objet du cours « Étude du milieu » ?

L'étude du milieu (EDM) a pour objet **les hommes et les femmes** dans leur **milieu de vie** à travers **six activités de leur mode de vie** : **habiter - consommer - circuler - se cultiver - produire - vivre en société<sup>2</sup>**, aujourd'hui dans nos régions, c'est-à-dire l'Occident actuel.

Une confusion à éviter : l'EDM n'étudie pas un lieu, c'est-à-dire un espace précis, concret, perceptible immédiatement. Celui-ci n'est qu'une dimension de l'objet étudié, à savoir le mode de vie des hommes et des femmes qui vivent aujourd'hui dans des milieux occidentaux. Autrement dit, le lieu est utilisé pour fixer un des éléments du cadre de l'objet étudié.

## Séquence n° 1 / 1 - Habiter dans un milieu proche de l'école et dans un milieu différent

Installation et/ou structuration des ressources		Découverte des modes de vie dans des milieux		Compétences	Remarques méthodologiques	
Savoirs	Savoir-faire	Aspects du mode de vie				
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Habitat : ville, village, urbanisation, ruralité</li> <li>▪ Des repères politiques : découpage institutionnel de la Belgique</li> <li>▪ Organisation de l'espace : des composantes du paysage ; fonction résidentielle</li> <li>▪ Périodes conventionnelles</li> <li>▪ Évolution des villes ou des campagnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser des repères et des représentations du temps (ligne du temps) pour situer des faits dans le temps</li> <li>▪ Lire et exploiter des traces du passé</li> <li>▪ Utiliser des repères spatiaux ou politiques et des représentations de l'espace (plan, carte, photo) pour (se) situer, pour localiser, pour orienter</li> <li>▪ Lire un paysage sur le terrain, sur une image géographique</li> <li>▪ [Éventuellement] Construire un graphique simple ou un croquis pour structurer et communiquer des informations</li> </ul>	Quoi ?	Habiter	<p>Exercice préparatoire, sous la guidance du professeur, de la Compétence 2 : l'élève sélectionne, dans la documentation mise à sa disposition par le professeur, les éléments essentiels pour percevoir et, si possible, pour comprendre l'influence du passé sur l'habitat ; il repère les marques laissées par le passé sur l'habitat dans les milieux étudiés ; il replace dans leur cadre spatial et chronologique les informations traitées.</p>	<p>La séquence est répartie en deux étapes, de chacune plusieurs périodes de cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans la première étape, qu'il faut éviter de complexifier exagérément, le milieu étudié est urbain ou rural selon les circonstances.</li> <li>- Dans la deuxième, le professeur veille à retenir un milieu offrant des différences contrastées, facilement perceptibles.</li> </ul> <p>Si le professeur l'estime opportun, il initie ses élèves à la Compétence 3 : l'élève communique (cartes simples ou photos ou croquis ou graphique ou très court texte) les caractéristiques de la localisation du(des) milieux étudiés.</p>	
		Où ?	1 <sup>ère</sup> étape - dans un milieu proche de l'école			2 <sup>ème</sup> étape - dans un autre milieu différent (urbain ou rural)
		Quand ?	actuel et, pour un des milieux, marqué par le passé			
<p>Évaluation de ces ressources (savoirs et savoir-faire) à propos d'une découverte assez semblable : habiter dans un milieu qui a des caractéristiques proches de celles qui viennent d'être étudiées.</p>						

## Séquence n° 1 / 4 - Habiter et circuler dans plusieurs milieux ruraux

Installation et/ou structuration des ressources		Découverte des modes de vie dans des milieux		Compétences	méthodologiques Remarques
Savoirs	Savoir-faire	Aspects du mode de vie			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Récapitulation et structuration de savoirs précédemment abordés : périodes conventionnelles - évolution des villes et des campagnes - évolution de l'économie - découpage institutionnel de la Belgique</li> <li>▪ Habitat : rurbanisation, ruralité, village, type de logement</li> <li>▪ Mobilité : navette, exode rural et urbain</li> <li>▪ Des éléments d'organisation de l'espace</li> <li>▪ Évolution de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comparer des informations différentes ou semblables pour formuler des questions de recherche</li> <li>▪ Utiliser des repères et des représentations du temps (ligne du temps) pour situer des faits dans le temps et pour percevoir l'organisation du temps</li> <li>▪ Utiliser des repères spatiaux ou politiques et des représentations de l'espace pour (se) situer, pour localiser</li> <li>▪ Lire un paysage sur une image géographique</li> <li>▪ Caractériser l'organisation de l'espace et les interactions hommes/espace</li> <li>▪ Lire un graphique</li> <li>▪ Compléter un tableau à double entrée</li> <li>▪ Produire un écrit</li> </ul>	Quoi ?	Habiter et circuler	<p>Exercice préparatoire, sous la guidance du professeur, de la Compétence 5 : l'élève formule une (des) question(s) de recherche à propos des modes de vie étudiés dans des milieux déterminés par le professeur.</p> <p>De la Compétence 1 : l'élève recherche dans différentes sources fournies ou indiquées par le professeur des informations utiles pour comprendre les modes de vie étudiés.</p> <p>Et de la Compétence 2 : l'élève sélectionne les éléments essentiels pour sa recherche.</p>	<p>Selon ce qu'il juge opportun, le professeur utilise un(des) milieu(x) déjà abordé(s) ou de nouveaux milieux.</p> <p>Différents types d'habitats ruraux peuvent être observés, ex. la villa récente en périphérie de village, la ferme restaurée, la ferme en carré du XVIII<sup>e</sup> s., etc.</p> <p>Les mécanismes de mobilité en milieu rural sont fonction de très nombreux paramètres, ex. la proximité d'un centre urbain, la disponibilité de transports en commun, le réseau routier, les transports individuels, etc.</p>
		Où ?	dans plusieurs milieux ruraux		
		Quand ?	actuels et marqués par le passé		
<p>Avant l'exercice préparatoire des Compétences 2 et 3, évaluation des ressources, formative ou certificative selon ce que le professeur juge opportun.</p>					

## Séquence n° 2 / 3 - Habiter et produire dans un ou plusieurs milieux ruraux agricoles

Installation et/ou structuration des ressources		Découverte des modes de vie dans des milieux		Compétences	Remarques méthodologiques
Savoirs	Savoir-faire	Aspects du mode de vie			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Habitat : village, ruralité</li> <li>▪ Production : secteurs d'activité ; agriculture et élevage ; localisation des activités de production</li> <li>▪ Éléments d'organisation de l'espace : incidence de l'activité humaine, adaptation aux conditions naturelles, paysage rural, paysage ouvert, bocage</li> <li>▪ Évolution des campagnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser des repères et des représentations du temps (ligne du temps) pour situer des faits dans le temps et pour percevoir l'organisation du temps</li> <li>▪ Utiliser des repères spatiaux ou politiques et des représentations de l'espace pour localiser</li> <li>▪ Lire un paysage sur le terrain ou sur une image géographique</li> <li>▪ Identifier des «milieux « naturels » ; identifier leurs atouts et contraintes et leur transformation en espaces</li> <li>▪ Caractériser l'organisation de l'espace et les interactions hommes/espace</li> <li>▪ Sélectionner et utiliser un instrument de travail</li> </ul>	Quoi ?	Habiter et produire (limité ici à l'agriculture et/ou à l'élevage)	<p>Pratique la plus autonome possible de la</p> <p>Compétence 1 : l'élève recherche dans un ensemble documentaire fourni ou indiqué par le professeur des informations utiles pour traiter une question de recherche. Ex. comment les agriculteurs de telle région et de telle période organisent-ils l'espace sur lequel ils habitent et travaillent ? Comment en tirent-ils parti ? Quelle est l'évolution de cette organisation ?</p> <p>Et de la</p> <p>Compétence 2 : il sélectionne les éléments essentiels et les replace dans leur cadre spatial et chronologique.</p>	<p>Le professeur veille à ne pas choisir un ou des milieux ruraux fortement marqués par la rurbanisation.</p> <p>Les caractéristiques du milieu retenu sont, au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ habitat peu dense, partiellement ancien</li> <li>▪ production agricole dominante</li> <li>▪ superficies cultivables importantes</li> <li>▪ réseau routier adapté à la production agricole</li> </ul> <p>L'influence du Moyen Âge se marque dans la pérennité : la plupart de nos villages et des chemins alentour sont fixés vers l'an mil. Malgré l'évolution technique et la modernisation, ces éléments peuvent se repérer.</p> <p>Les exemples sont innombrables : un village ardennais où côtoient ferme traditionnelle, ferme « bio » et élevage de poulets en batterie ; un village hesbignon ; un village du Pays de Herve (exploitations horticoles - vergers) ; un village bourguignon (vignobles) ; une exploitation forestière...</p>
		Où ?	dans un ou plusieurs milieux ruraux		
		Quand ?	manifestement marqué par le Moyen Âge et les temps modernes (comme le sont la plupart des milieux ruraux de nos régions)		

# 1.1.4. les paysages dans le programme Ville de Bruxelles :

## B. 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE COMMUNE

---

### 1. THÈME 1 : LA TERRE VUE DU CIEL

---

Il s'agit d'emmener les élèves à la découverte de la planète Terre pour installer dès le départ et prioritairement – les savoir-faire disciplinaires, à savoir la localisation d'un lieu (position et situation), l'utilisation de l'atlas, la lecture de cartes, la construction de croquis cartographiques de localisation, la lecture d'images géographiques et l'analyse de paysages.



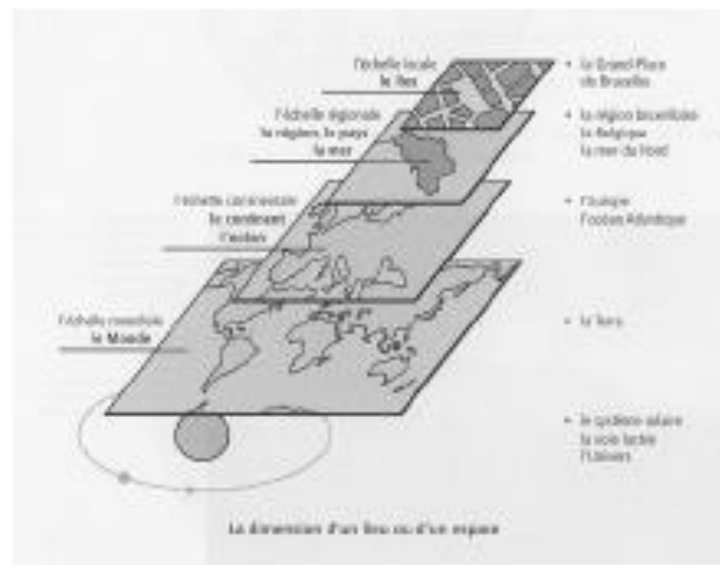
Source : « LIRE LE MONDE », M. DELVAUX et C.NYS, Ed. De Boeck, 2002

**La découverte de la planète Terre peut se faire :**

- **de l'échelle locale à l'échelle mondiale**  
(de l'école au globe terrestre)

ou

- **de l'échelle mondiale à l'échelle locale**  
(du globe terrestre à l'école)



Source : - LIRE LE MONDE -, M. DELVAUX et C. NYS, Ed. De Boeck, 2002

**La durée prévue pour le thème :**

La localisation des lieux → jusqu'à Noël

L'analyse des paysages → jusqu'aux vacances de Carnaval

# Une démarche

Choisir un objectif d'étude → **Décrire** → Expliquer → Agir



**Localiser** un lieu + **observer** un paysage

une répartition spatiale

un dynamique spatiale

L'explication du paysage, de la répartition spatiale ou du phénomène observé peut éventuellement être amenée par l'élève qui se questionne sur ce qu'il a observé

(formulation de pistes (hypothèses) d'explication). Le professeur choisira comment aborder la partie « **expliquer** » de la démarche scientifique en installant les savoirs adéquats en fonction du niveau des élèves.

# Au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré

Compétences terminales :

les paysages ne disparaissent pas complètement  
mais on tend vers des compétences qui traitent  
de l'espace de manière plus abstraite

## COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES :

- ▶ s'orienter et se déplacer à l'aide d'un plan ou d'une carte ;
- ▶ localiser et situer à différentes échelles le territoire ou le problème, c'est-à-dire :
  - le positionner sur une carte ;
  - le situer par rapport à son contexte spatial et par rapport aux grands référentiels (orohydrographiques, bioclimatiques, géopolitiques, économiques) ;
- ▶ identifier les composantes du territoire ou du problème, et les analyser en pratiquant notamment le changement d'échelle ;
- ▶ mettre en relation ces composantes via des cartes et des croquis de synthèse ;
- ▶ rechercher les causes et les conséquences des phénomènes étudiés ainsi que les acteurs concernés.



# Paysages et thèmes dans les programmes du secondaire supérieur :

- ▶ Un type d'organisation de l'espace rural en zone tempérée européenne ; (SEGEC 4ème Générale)
- ▶ Thème n° 4 : Les fondements d'une gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement
  - ▶ – 4C : Les mutations des espaces ruraux en Belgique et dans l'Union européenne (FWB - 6ème Générale)
- ▶ Séquence concernant une question d'aménagement du territoire ou d'organisation spatiale en Belgique (évolution des facteurs de localisation des différentes activités humaines, conflits d'intérêts spatiaux...) en privilégiant le travail à partir d'images et de cartes (6ème Générale SEGEC)

# En guise de synthèse : lecture des paysages : niveaux de maîtrises attendus

En fin de premier degré

## Savoir-faire disciplinaires et socles à atteindre

Compétences générales	Savoir-faire géographiques	Socles à atteindre au terme du degré	Remarques
<b>OBSERVER POUR</b>	lire un paysage sur le terrain  lire une image géographique (photo, dia, ...)	décrire et analyser les éléments observables  qualifier globalement le paysage en le reliant à un type d'espace  passer du paysage, "morceau d'espace", à l'espace :  - découvrir les caractéristiques spatiales (fonctions, structure, organisation, ...) - établir les relations entre les composantes visibles et invisibles	L'apprentissage vise, à partir de vues au sol et à faible altitude, à construire - complémentairement à la perception affective et personnelle - une lecture raisonnée et commune du paysage  Il est essentiel de faire découvrir que l'espace est constitué d'éléments directement observables, constituant le paysage mais aussi d'éléments invisibles (sociaux, économiques, ...) et qu'entre ces composantes se nouent de multiples relations

# 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>me degré

CT*	Compétences Et savoir-faire géographiques	Socles du 1er degré	Niveau de maîtrise du 2 <sup>e</sup> degré : entretenir les socles du 1er degré + :	Considérations méthodologiques	Compétences et savoir-faire du troisième degré : entretenir les socles antérieurs + :
O B S E R V E R	<p><b>Lire un paysage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur le terrain ;</li> <li>• à partir de vues au sol et de vues aériennes obliques.</li> </ul> <p><b>Lire un espace :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à partir de vues aériennes verticales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrire et analyser, à partir des différents plans, les éléments observables.</li> <li>• Qualifier globalement le paysage en le reliant à un type d'espace.</li> <li>• Passer du paysage, "morceau d'espace", à l'espace.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'aide ou à partir d'un paysage, rechercher et sélectionner des éléments pertinents pour expliquer un phénomène géographique ou l'organisation de l'espace :               <ul style="list-style-type: none"> <li>◊ établir des relations entre les éléments observables du paysage ;</li> <li>◊ établir des relations entre des éléments observables et d'autres éléments sélectionnés en consultant diverses sources d'information (autres paysages, textes, cartes, graphiques, statistiques, ...).</li> </ul> </li> <li>• Décrire l'espace :               <ul style="list-style-type: none"> <li>◊ identifier les grands ensembles d'affectation du sol ;</li> <li>◊ établir des relations entre des éléments observables et d'autres éléments sélectionnés en consultant diverses sources d'information.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Le principal objectif au 2<sup>e</sup> degré consiste, pour un cas concret, à mettre en place, sur la base des éléments mis à disposition, une explication vraisemblable.</p> <p>La confrontation de toutes ces relations et le dégagement de celles qui ont réellement valeur explicative ne constituent pas un socle au 2<sup>e</sup> degré.</p> <p>La description d'une vue verticale n'implique pas (au 2<sup>e</sup> degré) de recourir à l'utilisation de la carte topographique.</p> <p>Le décodage d'une image-satellite est réservé au troisième degré.</p> <p>La modélisation et la généralisation sont des objectifs du troisième degré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Interpréter un paysage :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◊ à partir des éléments disponibles, donner l'explication la plus vraisemblable en mettant en oeuvre les règles d'une démarche scientifique.</li> </ul> </li> <li>• Lire une image-satellite à l'aide de sa légende.</li> <li>• Enrichir la lecture d'une image aérienne verticale avec les informations fournies par la carte topographique.</li> <li>• <b>Interpréter une vue aérienne verticale afin de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◊ dégager l'organisation d'un espace ;</li> <li>◊ mettre en évidence un phénomène géographique.</li> </ul> </li> </ul>

\* CT : compétence transversale

# -> observer et questionner le paysage pour l'expliquer

- ▶ Décrire et analyser les éléments observables pour construire une lecture raisonnée du paysage
- ▶ Découvrir les caractéristiques spatiales (fonction, structure, organisation) et établir les multiples relations qui existent entre les différentes composantes
- ▶ Dégager l'organisation de l'espace

# 2. Présentation des atlas des paysages de Wallonie et pistes d'exploitation pédagogique



Visiteurs Professionnels Conseillers Chercheurs

Rechercher

Conférence Permanente du Développement Territorial

ACCUEIL

RESSOURCES

RECHERCHES

PUBLICATIONS

FORMATION

CONTACT

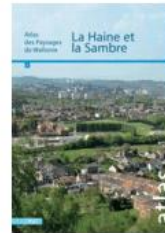
## Publications

La lettre de la CPDT  
Notes de recherche  
Dépliants  
Atlas des Paysages de Wallonie  
Les archives

## Territoire(s)

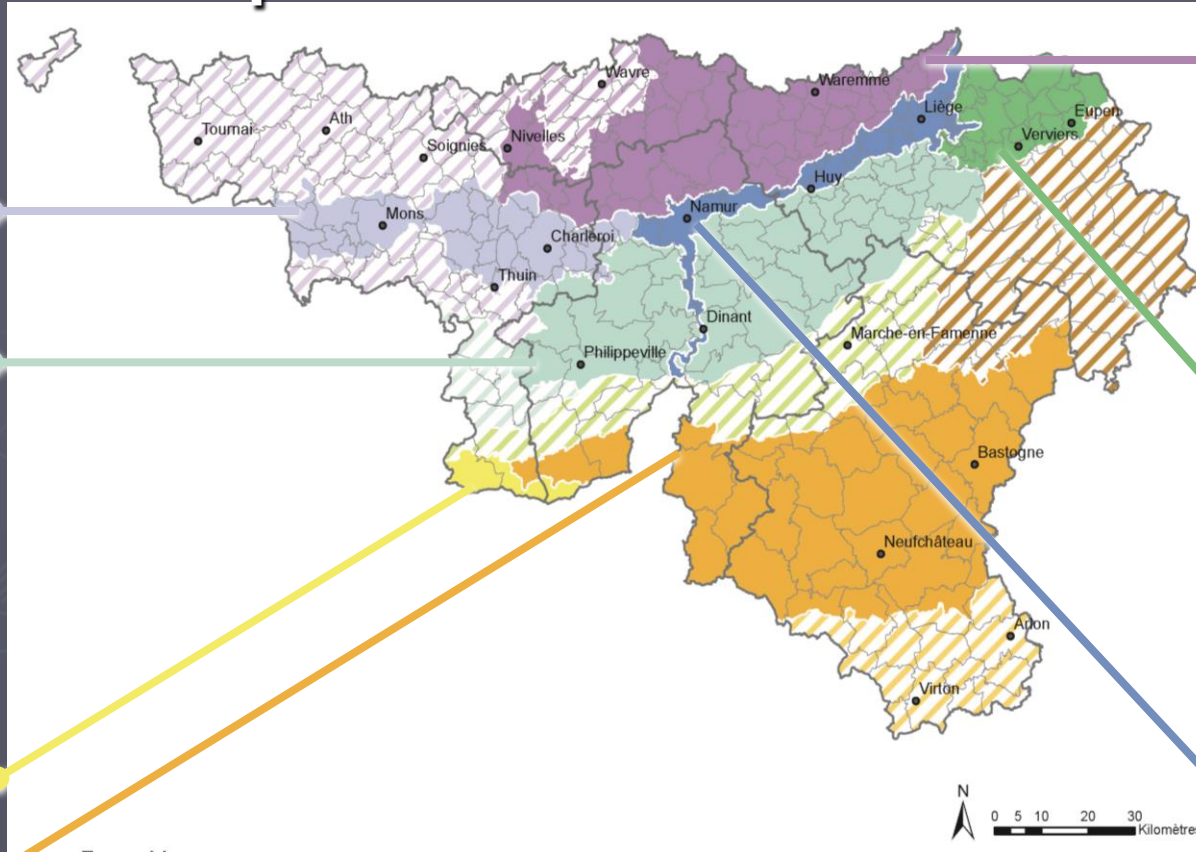
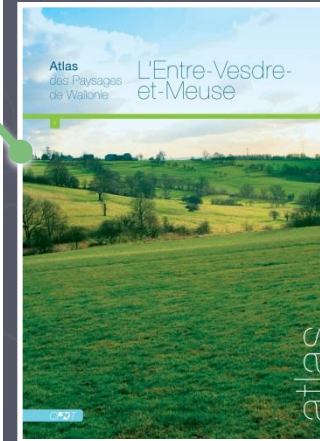
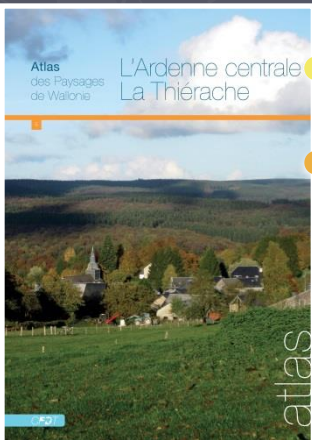
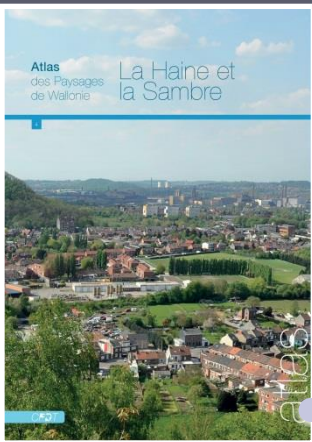
Revue scientifique spécialisée en développement territorial et en aménagement du territoire.

## Notre catalogue



Partagez

# Couverture de la région par la collection



## Ensembles paysagers

### couverts par les Atlas des Paysages de Wallonie

- 04 Ensemble de l'Entre-Vesdre-et-Meuse | ATLAS 1
- 03 Ensemble des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignonn | ATLAS 2
- 08 Ensemble du moyen plateau condrusien | ATLAS 3
- 05 Ensemble de la Haine et de la Sambre | ATLAS 4
- 10 Ensemble Thiérache, Sarts et Rièzes | ATLAS 5
- 12 Ensemble du haut plateau de l'Ardenne centrale | ATLAS 5
- 06 Ensemble mosan | ATLAS 6 (en préparation)

### non encore couverts par les Atlas des Paysages de Wallonie

- 01 Ensemble de la plaine et du bas-plateau limoneux hennuyers
- 02 Ensemble des vallonnements brabançons
- 07 Ensemble fagnard
- 09 Ensemble de la dépression Fagne - Famenne et de sa bordure sud
- 11 Ensemble du haut plateau de l'Ardenne du nord-est
- 13 Ensemble des côtes lorraines

Pour 2016

- ▶ ≠ d'un atlas un sens classique
- ▶ Outils de :
  - compréhension – connaissance du paysage
  - sensibilisation
  - gestion
- ▶ Destinés à un large public → ouvrage de vulgarisation

*Téléchargeable :*

*<http://cpdt.wallonie.be/publications#filter=.atlasdespaysages>*

*A commander : SPW [publication@spw.wallonie.be](mailto:publication@spw.wallonie.be); IPW [publication@idpw.be](mailto:publication@idpw.be)*

# Que trouve-t-on dans les atlas ?

## Table des matières

Avant-propos

### 1<sup>ère</sup> partie : Les paysages de Wallonie

La longue mise en place des paysages « traditionnels » de la Wallonie : des premiers siècles de notre ère aux années cinquante

Des années cinquante à nos jours

### 2<sup>ème</sup> partie : L'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon

Les Plateaux brabançon et hesbignon

La mise en place des paysages des Plateaux brabançon et hesbignon

Les évolutions contemporaines

Des regards sur les paysages

### 3<sup>ème</sup> partie : Les aires paysagères des Plateaux brabançon et hesbignon

Méthode adoptée pour la délimitation des aires paysagères

Campagne périurbaine de Nivelles

Campagne agricole sud brabançonne

Campagne multifonctionnelle de Jodoigne

Plateau agricole de Perwez

Vallée de la Petite Gette

Plateau agricole namurois

Campagne périurbaine nord sambrienne

Bordure du Plateau namurois

Plateau agricole de l'Entre-Geer-et-Meuse

Vallée de l'Yerne

Vallée de l'Orneau

Vallées de la Mehaigne et de la Burdinale

Vallée du Bas Geer

### 4<sup>ème</sup> partie : Les enjeux globaux de l'ensemble paysager

Des paysages ouverts de grandes cultures

Les noyaux villageois, site et développement

La chaussée romaine, voie historique de dimension européenne

Glossaire

## Intérêt pour l'enseignant

- ▶ Une analyse à différentes échelles qui permet de zoomer ou dézoomer
- ▶ Des aires paysagères construites à partir des caractéristiques observables
- ▶ L'espace paysager présenté comme un produit social qui évolue
- ▶ L'identification et l'explication des mutations des paysages et espaces ruraux
- ▶ Des regards d'acteurs divers sur les paysages -> amener l'élève à se construire une position argumentée sur les questions d'aménagement du territoire
- ▶ Les enjeux d'aménagement du territoire de la région concernée dans son ensemble et par zone paysagère



# Quelques pistes d'exploitation



# L'atlas pour observer et décrire :

## Les paysages ouverts de la Hesbaye sèche



Xhendremael

La ligne d'horizon porte bien son nom ! Sur le plateau, les éléments de verticalité comme le château d'eau prennent beaucoup d'importance.

L'habitat se groupe en village. L'auréole villageoise, bien délimitée, se repère à l'horizon par son îlot de verdure et le clocher émergeant parmi les arbres.

Les champs dominent très largement l'espace agricole. Ils occupent des parcelles géométriques de grande à très grande taille sans limites marquées. Selon les plantes cultivées et l'avancement de leur végétation, les parcelles donnent à voir de larges plages de couleurs changeantes.

## ► Le relief



Dans ce paysage de la Hesbaye à l'ouest de Liège, le calme du relief et l'ouverture des champs s'allient. La faible diversité visuelle engendre un sentiment de monotonie, mais la simplicité de la composition peut aussi susciter un effet apaisant. Les masses arborées accompagnent souvent les villages et ponctuent généralement les vues dans différentes directions.



La surface du plateau n'est pas partout aussi plane, loin s'en faut. À proximité du Geer, par exemple, elle présente de nombreuses dépressions allongées : des vallons secs, dont les sols limoneux de bonne qualité agronomique restent affectés aux cultures.

# L'atlas pour observer et décrire :

Une structure spatiale qui optimise les ressources des terroirs



► L'occupation du sol

# L'atlas pour observer et décrire :

## ► Les caractéristiques de l'habitat

La mise en place d'alignements de maisonnettes ouvrières de gabarit identique, implantées à front de rue, a accompagné le développement industriel et son boom démographique. Ces cordons bâtis forment un maillage s'étirant le long des anciennes voies de communication routières, bordant également des voiries secondaires qui s'écartent des axes principaux, en direction de charbonnages et autres sites industriels pour la plupart disparus aujourd'hui.

Les cités, ensembles planifiés construits en périphérie des noyaux urbains dans le courant du 20<sup>e</sup> siècle pour assurer un logement décent aux familles ouvrières et défavorisées, se caractérisent par la répétition de leurs blocs d'habitation, alignés de manière uniforme le long des dessertes locales.



A Marchienne-Docherie (Charleroi), de petites maisons ouvrières accolées, de gabarit identique, s'étagent sur le versant de la vallée du Piéton, au sommet duquel apparaît le clocher de l'ancien village. Elles composent l'essentiel du tissu urbain d'avant la Première Guerre mondiale, en périphérie duquel s'est implanté au cours des années 1950 la cité des Cerisiers, dont les immeubles s'ordonnent rigoureusement.

## Un bâti rural composé de schiste et de quartzite en Ardenne centrale, de matériaux diversifiés en Thiérache

Le schiste et le quartzite qui composent le sous-sol du massif ardennais sont les matériaux de base de l'habitat traditionnel de l'ARDENNE CENTRALE.

Le schiste le plus pur, c'est-à-dire exempt de sable et d'autres impuretés, a donné l'ardoise, autrefois extraite dans des mines souterraines. Ces dernières se localisaient le long d'un filon qui s'étire de L'Escaillère en Thiérache à Vielsalm en Ardenne du nord-est. Le sud de l'Ardenne centrale concentrait la plupart des exploitations.

L'ardoise, un matériau qui se débite en feuillets réguliers, est utilisée partout en Ardenne centrale pour la couverture des toitures, auxquelles elle donne une teinte foncée gris-bleu, ainsi que de certaines façades exposées aux vents dominants. Dans les rénovations, l'ardoise locale a souvent été remplacée par l'asbeste-ciment, voire la tôle ondulée, matériaux de substitution moins coûteux mais qui respectent la gamme chromatique traditionnelle.



Ci-dessus, deux types traditionnels de pose de l'ardoise en toiture sont présentés au musée de la mine « Au cœur de l'ardoise » à Bertrix : à gauche, des ardoises clouées, un type de toiture qui s'est généralisé au 19<sup>e</sup> siècle ; à droite, une toiture en « faisiaux », une technique autrefois commune dans le sud-ouest de l'Ardenne centrale consistant à ficher des débris d'ardoise dans une couche de terre.

Ci-contre, de lourdes plaques de « cherbains » couvrent une toiture à Mont (Houffalize). L'usage de ces ardoises épaisses et arrondies dans leur partie inférieure était répandu dans l'est de l'Ardenne centrale jusqu'aux confins de la Famenne.



## Les censes

Des silhouettes monumentales en brique, rassemblant des bâtiments imposants en un quadrilatère fermé autour d'une cour, se rencontrent en très grand nombre dans l'ensemble paysager. Trônant au milieu de leurs terres ou signalées par de grands murs et d'énormes toitures dans les villages, elles semblent exister depuis très longtemps. Pourtant, c'est seulement au 18<sup>e</sup> siècle que la plupart de ces censes ont été construites, parfois au départ d'un noyau du 17<sup>e</sup> siècle ou même d'un habitat seigneurial plus ancien. Leur évolution s'est ensuite poursuivie au cours des siècles afin d'adapter les bâtiments aux nouvelles conditions de vie et d'exploitation (croissance du cheptel et mécanisation des activités).

Bien souvent, les censes correspondent à la fin du couple caractéristique du château et de sa ferme d'exploitation. Les deux fonctions, agriculture et habitation de plaisance, se séparent désormais plus nettement. Les châteaux entourés de jardins, de vergers et de parcs arborés, qui tout à la fois les dissimulent et les signalent aux regards, sont également très nombreux dans l'ensemble paysager, particulièrement vers sa bordure sud.



La ferme de Wahenges, classée patrimoine exceptionnel de la Région wallonne, est un exemple remarquable des ensembles du 18<sup>e</sup> siècle. Implantée aux sources d'un vallon affluent de la Grande Gette, elle fut le siège d'exploitation d'une grande abbaye (Averbode, dès le 12<sup>e</sup> siècle). Le blanchissement des murs à la chaux confère une belle unité aux matériaux, brique et calcaire gréseux de Gobertange, recouverts de toitures d'ardoises. Il y a peu de percements extérieurs : toute la vie agricole est organisée autour de la cour intérieure.

► Des planches illustrant les formes de l'habitat traditionnel



La vallée de la Petite Getta est profondément marquée par une urbanisation mitoyenne discontinue qui s'organise le long d'une voirie principale, parallèle à l'axe de la vallée. Le large fond de celle-ci a néanmoins permis la mise en place d'un réseau viaire relativement complexe.



Neerheylissem présente un profil plus urbain que le reste des noyaux villageois de l'aire. On trouve ci et là des habitations dont les styles architecturaux renvoient clairement à différentes époques.



Certains bâtiments, comme l'ancienne sucrerie d'Heylissem, témoignent de l'activité industrielle passée de la vallée. Cette construction contraste avec le tissu villageois traditionnel tout en participant à la valeur architecturale de l'ensemble du village.

Élément patrimonial majeur, l'ancienne abbaye d'Ophelyssem est implantée en fond de vallée de la Petite Getta. Fondée en 1129, elle a abrité plusieurs activités autres que religieuses. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, suite à la dispersion des moines et aux dommages occasionnés par la bataille de Neerwinden, l'abbaye fut revendue et partiellement reconstruite afin d'accueillir successivement une fabrique de tissu et une raffinerie de sucre de betterave.



Le tuffeau de Lincourt, de couleur claire, se retrouve dans plusieurs constructions. L'église Saint-Sulpice à Neerheylissem est un bel exemple d'utilisation de ce matériau.

► Des planches mettant en évidence la variété des types d'habitat dans une région paysagère donnée

Il existe aussi des implantations sous forme d'impasses, de cours ou de carrés soit, respectivement, des voies sans issue engendrées par une volonté de densification des intérieurs d'îlot ou développées à partir de la trame urbaine existante, des élargissements fortuits ou volontaires des voiries ou des impasses, la combinaison d'impasses et de ruelles à l'intérieur d'un îlot. Ces trois types gardent un caractère semi-public.

L'inventaire distingue également les implantations en maisons jumelées (des maisons mitoyennes associées deux par deux et séparées les unes des autres par des jardins ou des sentiers) ou en bande (groupées cette fois par trois ou plus). Les logements peuvent parfois être réunis par quatre, les façades et les gabarits donnant l'impression d'une habitation unique. On parle, dans ce cas, de maisons de type Ducpétiaux.



Le double alignement de la rue du Travail à Auvetais se termine par une placette bordée de maisons de type Ducpétiaux. La recherche architecturale de la cité ouvrière rattachée aux Glaceries Saint-Roch est poussée : outre les formes variées de toiture, chaque bloc est orné d'une frise d'un motif différent.

L'étude répertorie encore les cités-jardins\*, dans lesquelles un ensemble de maisons s'organise selon un plan où les espaces non bâtis (jardins, potagers, places bordées d'arbres) sont proportionnellement plus importants que les espaces bâtis, ou les cités-parcs dont les immeubles sont implantés dans la verdure, aménagée en parcs et promenades.

En plus de l'implantation, ces ensembles de logement trouvent aussi leur spécificité à travers des caractéristiques architecturales récurrentes liées au gabarit des habitations, à la forme de leur toiture, aux matériaux ou encore aux éléments d'ornementation de la façade.

La seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle a vu la construction d'une série de cités sociales constituées de tours. Aujourd'hui, certaines d'entre elles sont rénovées tandis que d'autres sont abattues. Le paysage en est profondément modifié.

Ci-dessous, la cité des Oiseaux à Fontaine-l'Évêque telle qu'on peut la voir aujourd'hui. A droite, l'une des anciennes tours qui a été abattue.



► Des planches mettant en évidence l'évolution d'un type d'habitat



Des photos aériennes illustrant la disposition du bâti

Source : orthophotoplans 2009-2010, SPW-Direction de l'Intégration des Géo-Données.

En Thiérache, le relief peu marqué n'a pas eu d'influence sur l'implantation des noyaux d'habitat. Les localités s'étirent de façon lâche, leurs maisons s'égrenant le long du réseau routier.

Les parcelles agricoles, principalement herbagères, sont partiellement encloses de haies dans les anciennes clairières qui auréolaient les villages et hameaux. Au-delà de l'ancien finage\*, de vastes prairies et quelques champs, plus rarement enclos, s'étendent sur les terres défrichées au 19<sup>e</sup> siècle. De grosses fermes isolées et des hangars agricoles y sont dispersés. Vestiges de la grande forêt de Thiérache, des bois, généralement composés de feuillus, entrecoupent les étendues agricoles et occupent les versants pentus de la vallée de l'Oise.



## La ville de Mons, vue depuis le terril de l'Héribus

Implanté au sommet d'une butte, l'ensemble formé par le beffroi et la collégiale Sainte-Waudru signale de loin le centre-ville montois.

De nombreux immeubles-tours marquent les abords de l'intramuros, concentrant les fonctions administratives, hospitalières, universitaires...

A l'écart de la nappe urbaine, les cimenteries d'Obourg exploitent le sous-sol crayeux du versant nord de la Haine.

Le clocher de l'église d'Hyon, ancien village rejoint par l'urbanisation.



Un cordon particulièrement régulier de maisons ouvrières mitoyennes a été mis en place avec l'industrialisation du territoire et l'exploitation des charbonnages proches.

Plantée de grands arbres d'alignement, l'ancienne chaussée de Maubeuge, relie le faubourg\* de Bertaimont à l'intramuros. Celle-ci se prolonge au-delà du faubourg et est bordée de maisons ouvrières (tirets rouges).

L'urbanisation dense correspond au faubourg de Bertaimont.

Des parcelles agricoles, prairies surtout, s'étendent entre les chaussées et les voies secondaires.

La trame urbaine est ici plus aérée, du fait de la végétation arborée des jardins et des voies. Elle a été mise en place au cours du 20<sup>e</sup> siècle.

Des vues panoramiques illustrant la localisation des différentes composantes du paysage les unes par rapport aux autres

# L'atlas pour construire une lecture raisonnée du paysage

Aire paysagère		Relief	Couverture végétale	Espaces bâtis
Campagne périurbaine de Nivelles	1	Ondulations	Agriculture interstitielle sur les plateaux	Pression urbaine de Bruxelles et Nivelles
Campagne agricole sud brabançonne	2	Très légère ondulation du plateau	Prédominance des terres agricoles	
Campagne multifonctionnelle de Jodôigne	3	Vallonnements	Importance des terres agricoles	Pression urbaine de Bruxelles et de la Flandre
Plateau agricole de Perwez	4	Plateau	Prédominance des terres agricoles	
Vallée de la Petite Gette	5	Vallée ouverte		Urbanisation linéaire continue
Plateau agricole namurois	6	Plateau	Prédominance des terres agricoles	
Campagne périurbaine nord sambrienne	7		Terres agricoles interstitielles	Importance et ancienneté de l'urbanisation ouvrière puis pavillonnaire
Bordure du Plateau namurois	8	Sommet du plateau	Boisements résiduels sur les sommets	
Plateau agricole de l'Entre-Geer-et-Meuse	9	Absence de vallées	Prédominance des terres agricoles	Pression urbaine de Liège à l'est
Vallée de l'Yerne	10	Vallée faiblement encaissée		Urbanisation linéaire quasi continue
Vallée de l'Orneau	11	Plateau disséqué par un réseau de vallées encaissées	Boisements sur versants pentus et prairies	
Vallées de la Mehaigne et de la Burdinale	12	Plateau disséqué par un réseau de vallées encaissées	Boisements sur versants pentus et prairies	
Vallée du Bas Geer	13	Plateau disséqué par une vallée encaissée	Boisements sur versants pentus et prairies	

# Différents exercices possibles :

A partir des photos de l'atlas relatives à une zone paysagère donnée :

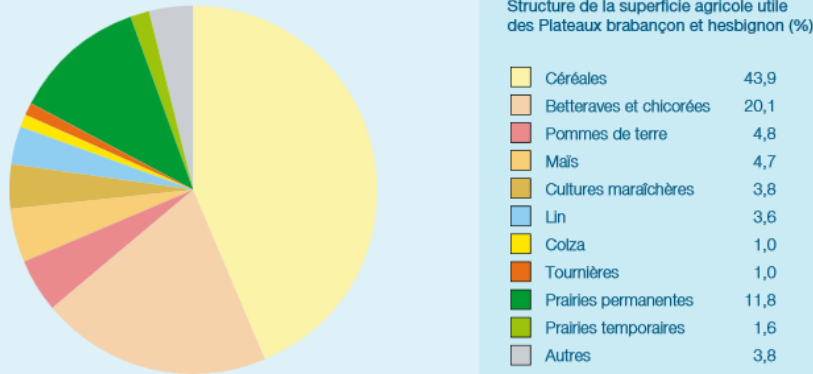
- ▶ Faire élaborer une légende
- ▶ Faire annoter une photo
- ▶ Associer des photos à des légendes
- ▶ Associer des photos à une vue aérienne et/ou à une carte topographique
- ▶ Construire et compléter le tableau à partir d'un échantillon de photos pour qualifier globalement le paysage en le reliant à un type d'espace

# L'atlas pour comprendre: une belle variété de documents pour

- identifier des facteurs explicatifs
- identifier des relations :

## Une grande variété de productions

Situé en majeure partie en région agricole limoneuse, l'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon se caractérise par des sols de très bonne aptitude agronomique et une occupation du sol dominée par les labours. La surface agricole utile (S.A.U.\*), c'est-à-dire le territoire consacré à la production agricole, est de 133 200 hectares, soit les trois quarts du territoire.



Source : SIGEC, 2007.

La répartition entre les labours, dont la physionomie évolue au fil des saisons et des années, et les prairies permanentes, qui représentent la partie stable du paysage agricole, se fait nettement au profit des premiers : 88 % de la S.A.U. contre 12 %. Ces labours regroupent une grande variété de cultures, mais les céréales représentent à elles seules la moitié des surfaces qui y sont consacrées.

## Le remembrement

### De quoi s'agit-il ?

Le remembrement rural est une opération d'amélioration foncière visant la rationalisation du parcellaire agricole dans une perspective de diminution des coûts d'exploitation. Dans le cadre d'un échange généralisé entre agriculteurs, le remembrement restructure le parcellaire en vue d'obtenir des parcelles de grandes tailles, à périmètre régulier, facilement exploitables par des engins agricoles modernes, aussi rapprochées que possible du siège de l'exploitation et jouissant d'un accès autonome.

Les remembrements s'accompagnent bien souvent de travaux connexes, destinés à favoriser l'efficacité de l'agriculture : création et amélioration de voiries, travaux de bonification foncière et de génie hydraulique comme la construction de bassins d'orage, le drainage de parcelles ou encore des travaux d'irrigation.



Source : © IGN. Cliché de gauche : vol B452 (21/05/52), photo n°40138 ; cliché de droite : vol B167 (01/04/97), photo n°1513.

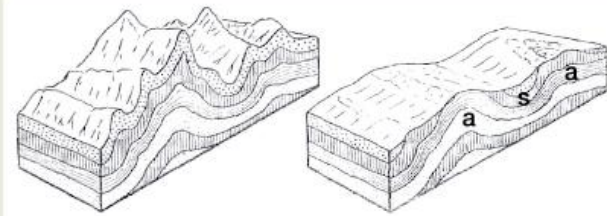
A Aisne-en-Retail, le remembrement a été réalisé notamment en accompagnement de la construction de l'autoroute E411.

## L'Ardenne, un très vieux massif montagneux

L'Ardenne centrale et la Thiérache couvrent la partie occidentale du massif rhénan, en prolongement de l'Eifel allemande et du Haut plateau de l'Ardenne du nord-est, côté belge.

L'Ardenne est la région qui a émergé le plus tôt dans l'histoire géologique de la Wallonie. Ce massif, le plus élevé de Wallonie, a été soulevé lors des plissements calédonien et hercynien du Paléozoïque\* – épisodes suivis chacun d'une longue phase d'aplanissement par érosion. Un nouveau soulèvement, plus intense à l'est qu'à l'ouest, a débuté à l'époque tertiaire et est toujours en cours. Il explique les altitudes plus élevées du plateau dans sa partie orientale.

Ces événements géologiques sont responsables de l'affleurement de couches lithologiques très anciennes, constituées de roches mises en place au début du Paléozoïque : quartzites\* formés à partir de dépôts sableux et schistes à partir de dépôts argileux.



Formé lors des plissements de la croûte terrestre au Paléozoïque, le massif montagneux ardennais est ensuite aplani par l'érosion. Il se forme une pénéplaine\* où affleurent des couches rocheuses très anciennes, disposées en deux anticlinaux\* (a) séparés par un synclinal\* (s).

Source : QUINIF Y. (2004). Histoire géologique de l'Ardenne.



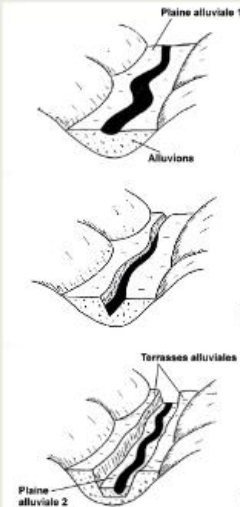
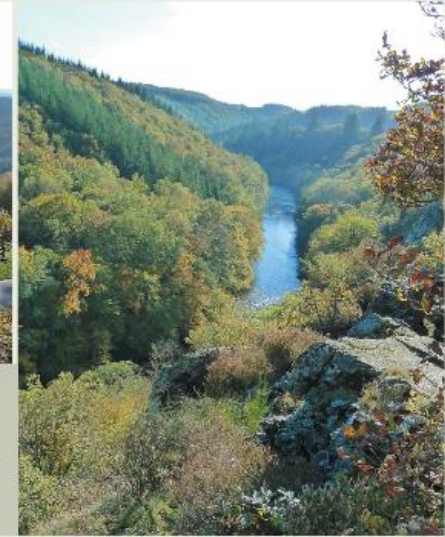
Les affleurements rocheux sont souvent bien visibles sur les versants érodés des vallées encaissées et dans le lit des cours d'eau. L'inclinaison de leurs strates témoigne de l'importance des mouvements tectoniques.

Ci-dessus, des schistes affleurent sur les versants de la vallée de l'Ourthe (La Roche-en-Ardenne) et émergent du lit de la Lesse (Daverdisse).

Ci-contre, des schistes et des quartzites se dressent dans la vallée du ruisseau de Robais, affluent de l'Eau Noire (Couvain).



Les boucles des vallées de la Semois et de l'Ourthe offrent des paysages souvent grandioses. Plusieurs sites qui s'y inscrivent bénéficient du statut de Patrimoine exceptionnel\* de Wallonie (voir p. 64). C'est le cas du Tombeau du Géant à Botassart (Bouillon), dans la vallée de la Semois (ci-dessus), et du Hérou à Nadrin (Houffalize), dans la vallée de l'Ourthe (ci-contre).



Illustrations : E. Castiau

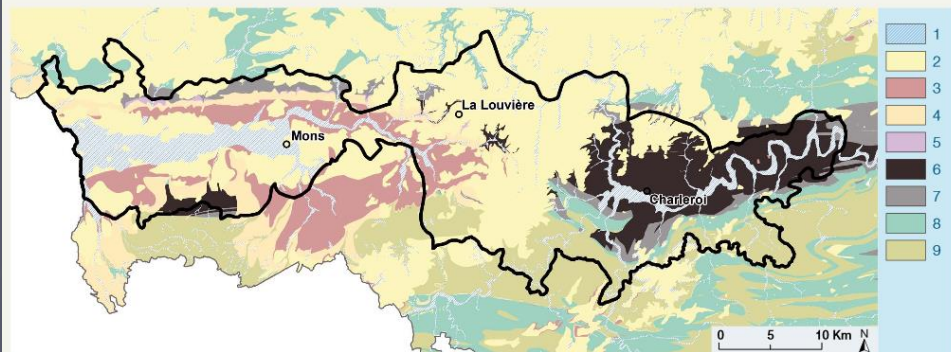
Les périodes de faible soulèvement ou de gel intense au cours desquelles l'érosion des rivières a élargi leur plaine alluviale (1) ont alterné avec des périodes de fortes poussées tectoniques ou de dégel du sol marquées par un creusement actif des cours d'eau (2). Lors du retour de périodes calmes, la nouvelle plaine alluviale s'est élargie, en contrebas de l'ancienne plaine dont subsistent des replats ou terrasses alluviales (3).

Sur la photo, un replat (T), parsemé de chalets, surplombe la plaine alluviale (Pa) de la vallée de la Semois (Dohan, Bouillon).



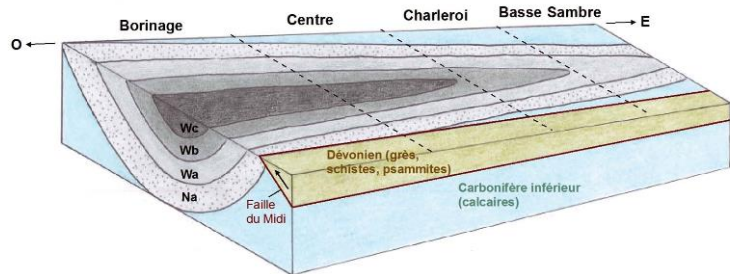
# Une exploitation intensive du sous-sol, à l'origine de paysages industriels

L'activité industrielle et le développement urbain qu'elle a engendré constituent des caractéristiques majeures du paysage de l'ensemble. L'industrie a tiré profit d'un sous-sol particulièrement riche en matières premières, au premier rang desquelles le charbon. L'extraction de ce combustible dans une multitude de charbonnages, peu à peu complétés de terrils, a attiré des activités sidérurgiques, métallurgiques, verrières ou carbochimiques\*. La présence de couches géologiques constituées entre autres d'argiles, de craies ou de calcaires sur les versants des vallées de la Haine et de la Sambre, a quant à elle, été exploitée dans de vastes sites d'extraction carrières et dans des usines.



Source : sur base de la carte géologique de la Belgique 1/300 000.

1. Alluvions récentes ; 2. Sables et argiles tertiaires ; 3. Craies (Crétacé) ; 4. Marnes (Crétacé) ; 5. Argiles (Crétacé) ; 6. Grès et schistes houillers du Westphalien (Carbonifère supérieur) ; 7. Grès et schistes houillers du Namurien (Carbonifère supérieur) ; 8. Calcaires (Carbonifère inférieur, Dévonien) ; 9. Grès, psammites, schistes (Dévonien).



Source : sur base de DENIS J. dir. (1992). Géographie de la Belgique.

Deux couches géologiques successives constituent les roches (principalement schisteuses) du houiller présentes dans le synclinal, le Namurien (Na) à la base et le Westphalien (Wa, Wb et Wc) au sommet. Le Namurien, pratiquement dépourvu de charbon, n'est extrait qu'à Hautrage, où sont exploitées les intercalations gréseuses présentes dans les schistes (« grès d'Hautrage ») pour des applications industrielles (métallurgie).

Les couches du Westphalien sont parcourues de veines de houille, dont la qualité varie selon l'âge des veines, et sont beaucoup plus intéressantes du point de vue économique. Les plus anciennes (Wa), c'est-à-dire les plus profondes, procurent des charbons pauvres en matières volatiles, dits maigres, utilisés notamment pour la cuisson des briques et la calcination de la chaux. Elles constituent l'essentiel du bassin peu profond de la Basse Sambre. Les veines qui se superposent à elles (Wb et Wc), apparues plus récemment, contiennent des charbons enrichis en gaz, demi-gras à gras, aux applications industrielles multiples : cokéfaction pour les charbons gras, affinage de la fonte et chauffage des générateurs pour les trois-quarts gras, verrerie et alimentation des machines à vapeur pour les demi-gras. Ces couches apparaissent à mesure que l'on progresse vers l'ouest, avec l'enfouissement de plus en plus profond du synclinal houiller.

Au sud, des roches plus anciennes affleurent. Ces grès, schistes, psammites du Dévonien ont « glissé » sur une faille traversant la Belgique, la Faille du Midi, lors des grandes poussées tectoniques à l'origine du synclinal.

## Déclin industriel, crise des centres-villes, renouveau urbain...

L'évolution économique entamée durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle s'est poursuivie après 1950. Le nombre de sites charbonniers en activité est considérablement réduit et l'extraction du charbon cesse définitivement dans les années 1980, avec la fermeture du site du Roton.

La sidérurgie et les constructions métalliques connaissent à leur tour, durant cette période, des difficultés croissantes. Celles-ci sont notamment liées, dans un contexte de crise mondiale, à une concurrence de plus en plus importante de la Flandre – mieux située face à la nécessaire importation des matières premières –, à des voies de communication qui se révèlent peu adaptées à la situation et à une politique d'investissements qui privilégie la productivité plutôt que l'innovation et qui est, à terme, destructrice d'emplois. L'économie de l'ensemble de la Haine et de la Sambre s'enfonce dans la crise et les fermetures industrielles se multiplient.



A partir des années 1950, la fermeture des sites industriels entraîne la formation de friches et la multiplication des bâtiments abandonnés, à moitié effondrés ou pillés. Aujourd'hui, certaines friches ont fait l'objet d'assainissements mais d'autres sont toujours visibles. Ci-contre, les bâtiments du charbonnage du Gouffre à Châteleineu, qui a fermé ses portes à la fin des années 1990.

Aujourd'hui encore, de nouvelles friches apparaissent, comme ci-dessous, celle de l'ancienne cokerie d'Anderlues, dont les activités ont cessé au début des années 2000.



Les villes subissent également de profondes mutations après la Seconde Guerre mondiale, notamment un processus de désurbanisation\*. Les centres deviennent le pôle de concentration d'une économie de services, les logements cèdent la place aux bureaux et, de manière générale, les fonctions se différencient au sein de l'espace. Une série d'entreprises intra-urbaines ferment aussi leurs portes.



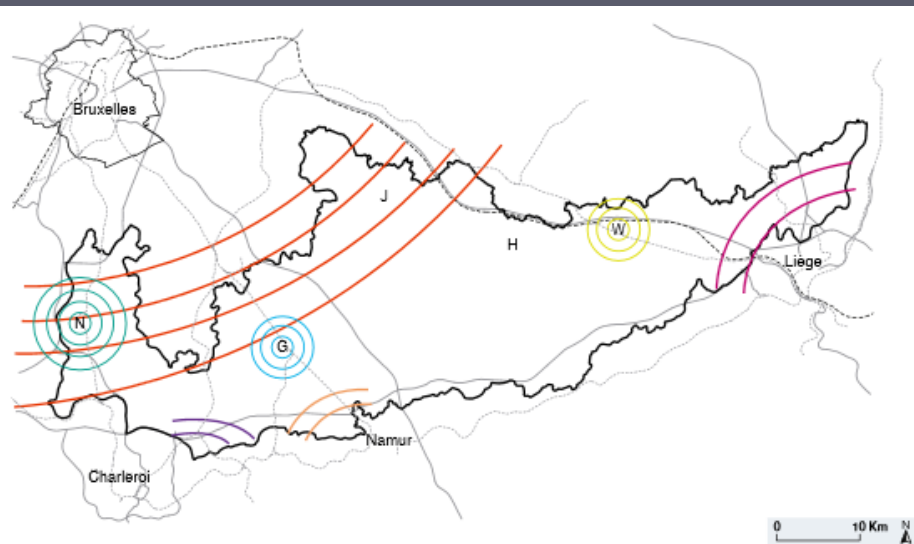
Source : PPNC (1997), © Région wallonne.

Le village d'Obaix s'étire le long du flanc de la vallée creusée par le Buzet. Depuis les hauteurs du plateau, on devine la présence du village par un contraste d'occupation du sol.



Source : PPNC (1997), © Région wallonne.

Le village de Liberchies est implanté sur le plateau, ce qui lui vaut une organisation plus tassée. Sa présence visuelle est plus forte, la silhouette du bâti est plus facilement identifiable.



### Pressions urbaines engendrées par les agglomérations

Dynamique résidentielle engendrée dans l'ensemble paysager par les pôles majeurs périphériques



Dynamique résidentielle engendrée par les pôles secondaires internes à l'ensemble périphériques



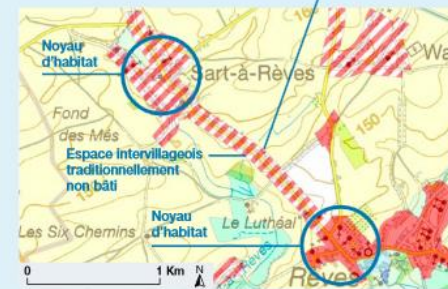
Infrastructures de transport



La pression urbaine engendrée par les agglomérations périphériques à l'ensemble se ressent surtout à ses franges : Bruxelles au nord, Charleroi et Namur au sud, Liège à l'est. Les développements résidentiels récents de la partie centrale sont le résultat de l'influence de pôles secondaires comme Gembloux et Waremme.

### Plan de secteur, habitat et paysage

Le plan de secteur, qui a pour objet de définir les affectations du sol en Wallonie, est un document central dans toutes les pratiques d'aménagement du territoire. Initié dans les années 1960, dans un contexte de croissance économique forte, il a affecté en zones d'habitat un nombre important de terrains, généralement situés le long des voiries équipées. Dans bien des cas, ce zonage a engendré le développement d'un habitat en ruban reliant parfois des noyaux d'habitat initialement séparés (ici, Rèves et Sart-à-Rèves). Les principales atteintes paysagères sont une perte de la cohérence des groupements des villages ainsi qu'une fermeture des vues le long des routes de liaison.



### Affectations du plan de secteur

- Habitat
- Habitat à caractère rural
- Agricole
- Forestière
- Espace vert
- Activité économique mixte
- Services publics et équipements communautaires

Sources : carte IGN 1/50 000 et Plan de secteur (2006).



L'extension du réseau des voies de communication induit des perceptions différentes des paysages. Si le réseau local offre souvent des perspectives sur les paysages, les autoroutes, en déblais et souvent bordées de rideaux boisés, offrent moins d'échappées visuelles.

### Périurbanisation et uniformisation

Pour répondre à la demande en logement des ménages qui désirent quitter la ville, les entrepreneurs cherchent à construire vite et pas cher : pour ce faire, ils diminuent leurs coûts de production, en groupant leurs achats et en étendant leur territoire d'action. C'est ainsi qu'on assiste, dans toute la Wallonie, à l'uniformisation progressive des matériaux et des gabarits. Cette banalisation de l'habitat se fait au détriment des identités architecturales locales : alors que dans le passé, les gens devaient construire avec les matériaux disponibles sur place, ce qui imprimait à chaque région une typicité architecturale, ces contraintes ayant disparu, on observe aujourd'hui que toutes les extensions de villages ont partout la même allure, que l'on se trouve dans le Tournaisis ou en Gaume.



# Différents exercices possibles :

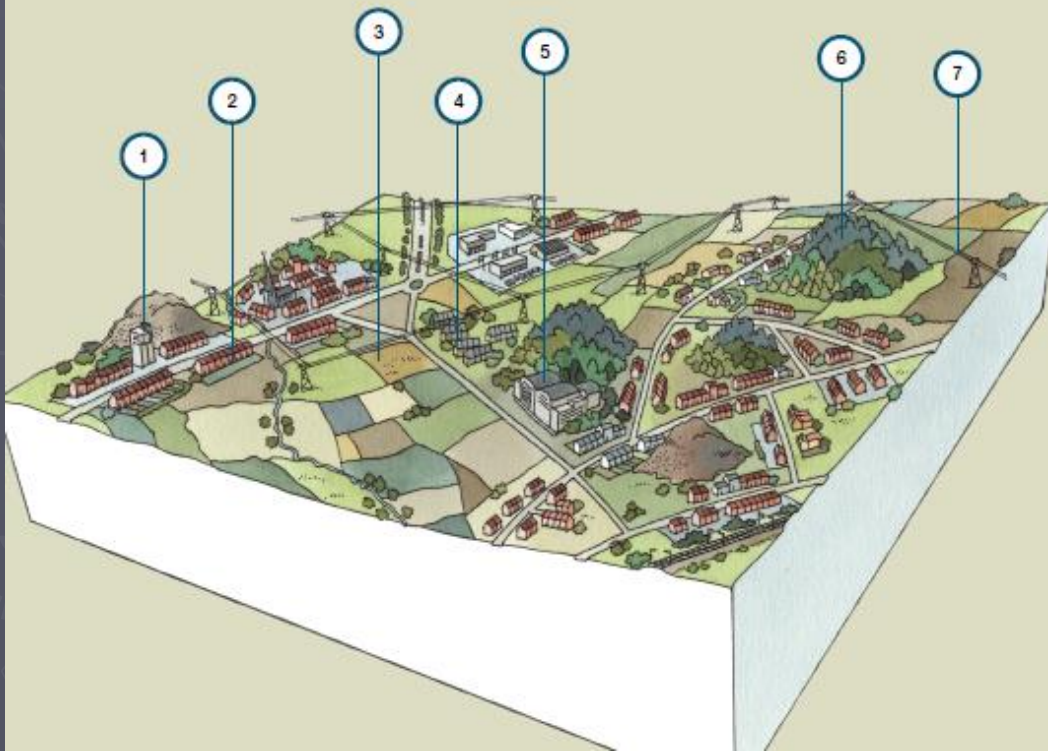
A partir des documents issus de l'atlas :

- ▶ Associer les photos et les schémas pour construire une explication
- ▶ Identifier les facteurs explicatifs repris dans les documents
- ▶ Elaborer un schéma fléché causes/conséquences
- ▶ Illustrer les textes par des photos

# L'atlas pour construire une synthèse

## Campagne charbonnière du Centre

1. Témoignage de l'activité charbonnière, un chevalement en béton est un point de repère imposant.
2. Alignement de petites maisons mitoyennes ouvrières le long des axes routiers et à proximité des anciens sites d'exploitation.
3. Relief plat en faible pente (orientée est-ouest) couvert de cultures.
4. Petites maisons ouvrières au sein d'une cité-jardin.
5. Ancien triage-lavoir, témoin de l'activité charbonnière passée et patrimoine en cours de reconversion.
6. Buttes coniques souvent colonisées par la végétation, les terrils animent le relief assez plat et sont autant de points d'observation potentiel du paysage.
7. Lignes électriques aériennes à fort impact visuel.



► Les blocs diagrammes



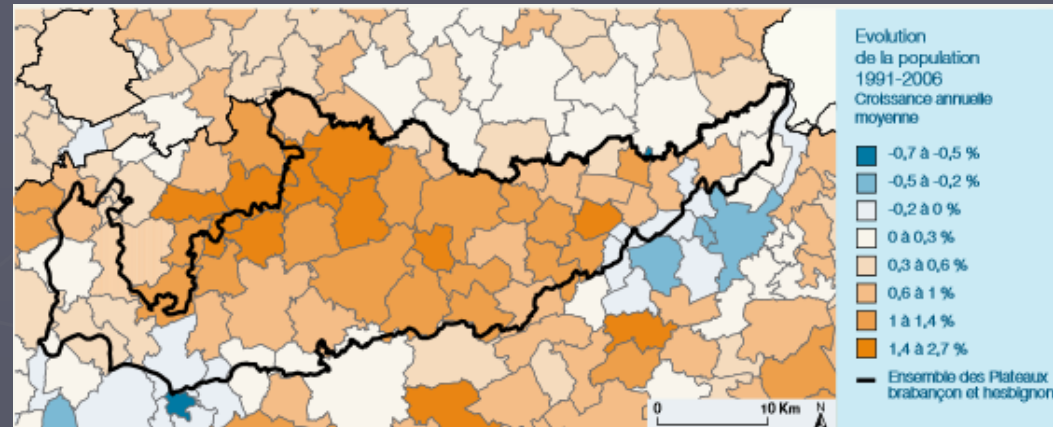
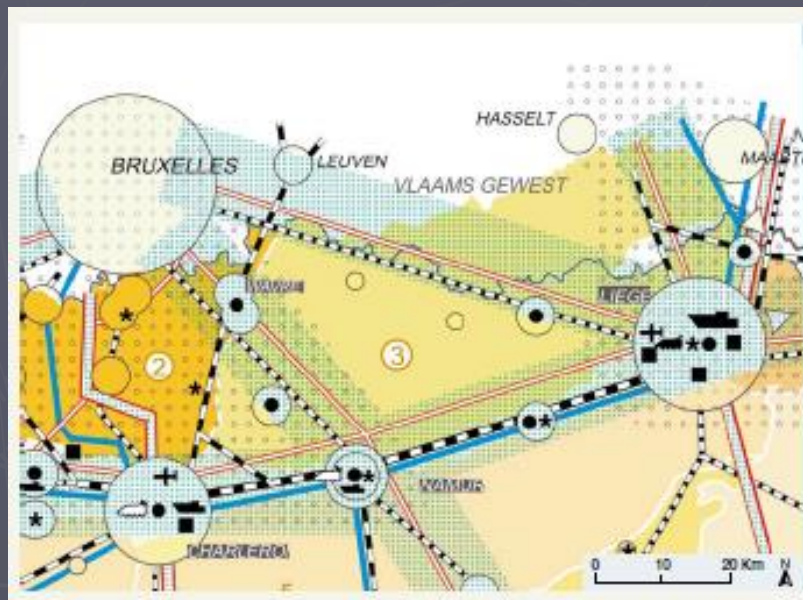
Le tissu bâti est très varié mais présente toujours une densité élevée : à Level-Trahegnies, une enfilade de petites maisons mitoyennes (ci-dessus, à gauche) ; à Hossaix, une cité ouvrière au milieu du village (ci-dessus, à droite) ; à Binche, une cité sociale en périphérie immédiate de la ville (ci-contre).



Les bâtiments industriels liés aux anciens charbonnages ont en grande partie disparu depuis leur fermeture. Quelques bâtiments subsistent et s'imposent dans les paysages par leur silhouette élancée ou massive. La survie de ce patrimoine dépend souvent de sa réaffectation. À gauche, le triage-lavoir de Péronnes devrait retrouver une fonction économique tertiaire alors que l'avenir de la tour Saint-Albert, un chevalonnet en béton, à droite, n'est pas encore assuré.

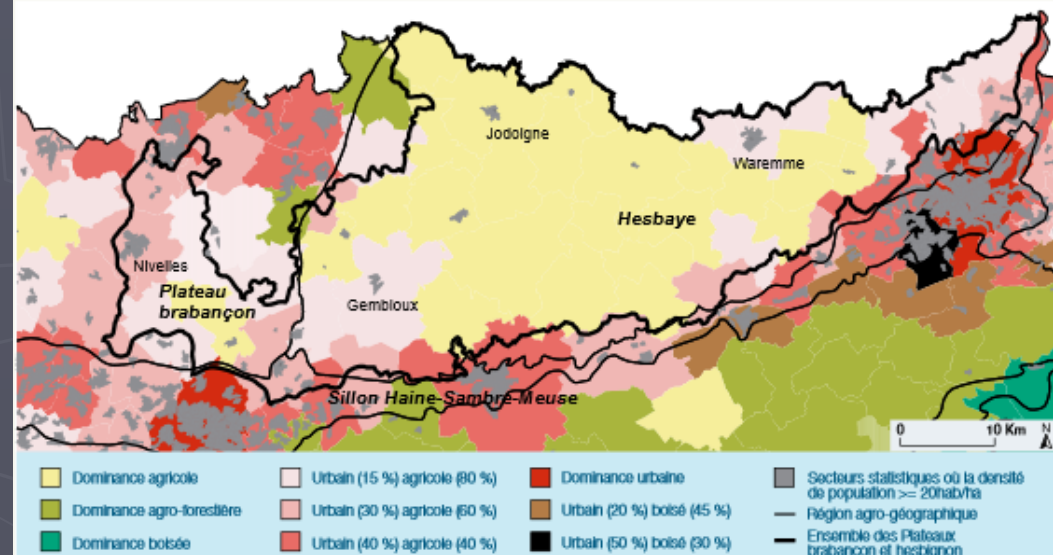
## ► Ou une synthèse en images

# L'atlas pour construire une synthèse

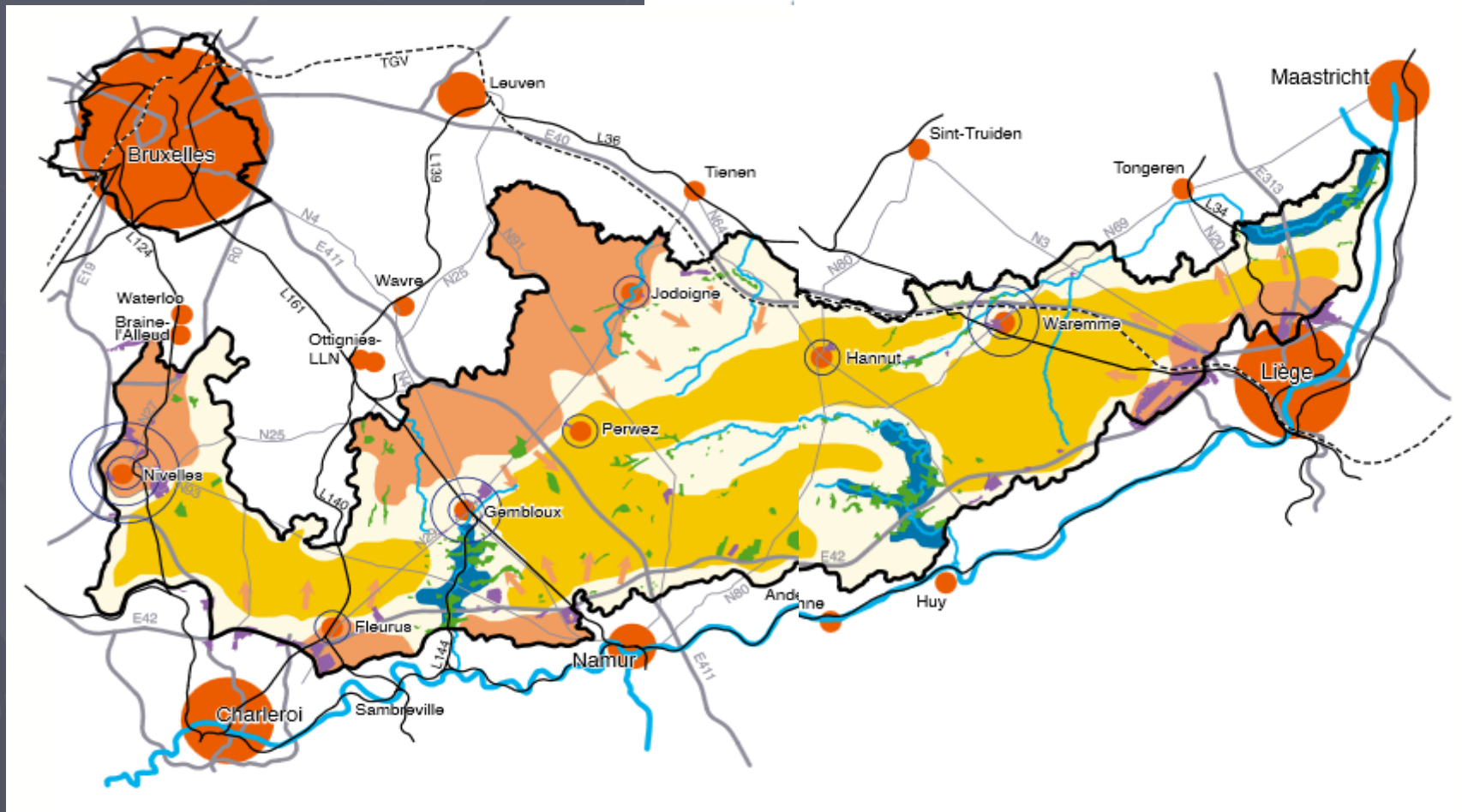
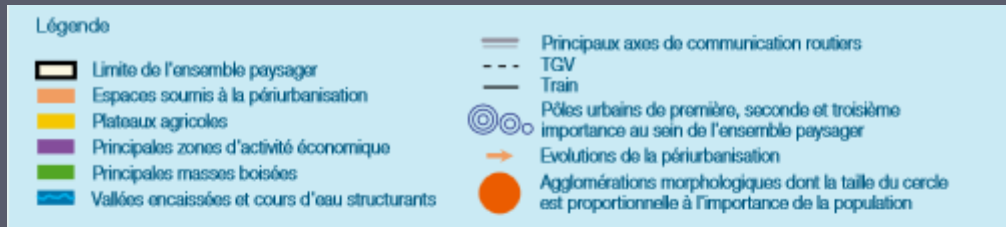


Source : d'après P. Medina Lockhart et C. Vandermotten, *Atlas des dynamiques territoriales*, <http://cpdt.wallonis.be>, rubrique Etat du Territoire Wallon.

Entre 1991 et 2006, la majorité des communes de l'ensemble paysager connaît une augmentation de population. Celle-ci est plus forte dans la zone d'influence de Bruxelles, vers le nord-ouest et l'ensemble paysager voisin (Vallonnements brabançons).



# ► Un croquis cartographique de synthèse



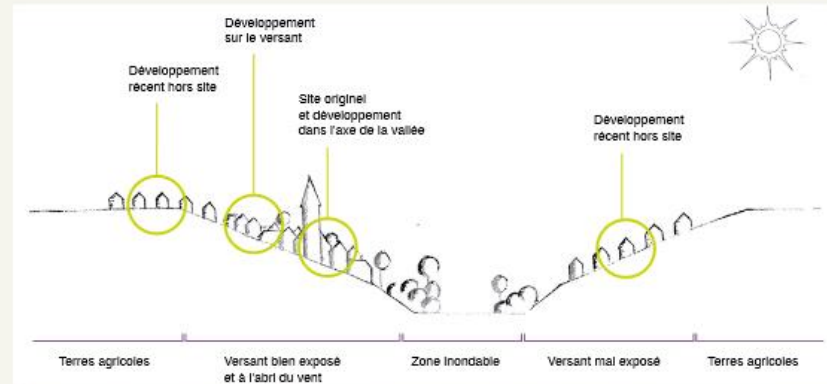
# Différents exercices possibles :

- ▶ Les blocs diagrammes (bien adaptés pour le public du premier degré) : faire compléter la légende par l'élève
- ▶ Faire construire un poster illustrant les paysages de la région étudiée
- ▶ À partir des cartes de l'atlas (éventuellement complétées par la carte IGN 1/50000), faire élaborer un croquis cartographique de la structure spatiale de la région (3<sup>e</sup> degré)

# L'atlas pour identifier et expliquer les mutations des paysages et espaces

## Les conséquences de l'intensification de l'agriculture sur le bâti rural

Les évolutions structurelles de l'agriculture touchent également le bâti agricole et les villages. Les plus petites exploitations sont les premières concernées car leur maintien les contraint à de lourds investissements. Aussi leur nombre diminue de manière drastique, souvent à l'occasion du départ à la retraite des exploitants. Les grandes censes connaissent des problèmes de réaffectation de leurs bâtiments. Leurs immenses granges qui servaient autrefois à stocker les gerbes de blé ont été réutilisées dans un premier temps pour abriter le bétail et les machines agricoles, mais actuellement cette fonction est souvent dévolue à de nouveaux hangars annexes. Leur coût de construction, combiné à celui de la conservation des bâtiments anciens, représente une charge financière importante pour l'agriculteur. La conservation n'est dès lors pas toujours assurée.



Les sites originaux des villages cherchent à optimiser la balance avantages/inconvénients en matière de préservation de terres agricoles, ensoleillement, abri du vent, approvisionnement en eau, abri des inondations. Le bas du versant d'adret est le site qui répond le mieux à ce souci. Dès lors, la vallée constitue un axe préférentiel pour le développement de l'habitat. Quand ce n'est pas ou plus possible, l'habitat colonise les versants voire le plateau.



Un ruban de villas isolées récentes s'impose souvent à la vue en périphérie des villages, et donc en avant-plan depuis les voies d'accès. Lorsque, comme ici, ils débordent d'un site initial de vallée, ces nouveaux espaces résidentiels masquent les morphologies anciennes, atténuant leur lisibilité (Foloux).

Trois évolutions du bâti agricole : la transformation en résidence après abandon de l'activité agricole (Ramillies), l'expansion des bâtiments par l'adjonction de volumes techniques (Dommartin) et la création d'un nouveau siège d'exploitation composé d'un hangar moderne et d'une habitation quatre façades (Gérompont).





Depuis la route, on aperçoit la silhouette homogène du noyau villageois implanté dans le creux de la vallée de la Petite Gette. Sa présence n'est visible que depuis une courte distance.



Une longue zone constructible, qui s'étend le long des versants jusqu'aux plateaux, accueille de nouvelles constructions individuelles, diluant la structure originelle du village. La présence de ces constructions se perçoit sur une très longue distance.





# L'atlas pour identifier et expliquer les évolutions

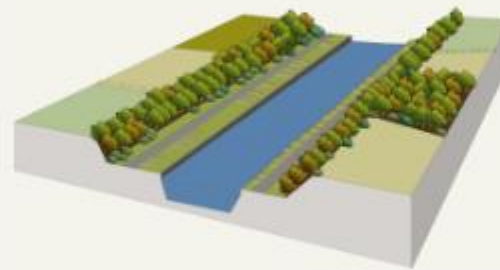
Les voies d'eau canalisées, symboles de l'aire de la Dépression de la Basse Loire, présentent des aspects forts différents selon leur taille, souvent liée à leur ancienneté.



L'étroit canal Pommarocoul - Blaton, construit au 19<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui désaffecté. La nature reprend ses droits et l'envahit progressivement. Il s'arrête au niveau des marais d'I-lechies. Le canal se fonde dans la trame végétale malgré sa position majoritairement en remblais.



© Parc naturel des Fleuves de l'Iscaut - 2010



© Parc naturel des Fleuves de l'Iscaut - 2010

Le canal Nimry - Blaton - Péronnes marque de son empreinte l'aire paysagère qu'il traverse de part en part. Il date de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle et est au gabarit de 1 350 tonnes. Ses longs tronçons rectilignes sont souvent bordés de rideaux d'arbres. Pour s'adapter aux chalands plus grands, il doit être mis au gabarit de 2 000 tonnes et subira un élargissement et une rectification de plusieurs courbes. Le réaménagement des berges tiendra compte des aspects environnementaux et paysagers.



Le plus récent des canaux, le canal Pommarocoul - Condé, présente un gabarit important de 2 000 tonnes. Ses berges sont minéralisées. Il est réalisé en béton et est accompagné de peu de végétation.



# L'atlas pour identifier les enjeux d'aménagement du territoire dans les zones concernées

## Les éoliennes

Comme dans d'autres régions, la présence d'éoliennes suscite le débat.

Pour les acteurs hesbignons, elles sont plutôt un signe de fierté et de dynamisme de la commune. Certains y voient même une possibilité de structurer le paysage, de l'enrichir.

*« Le paysage autour du moulin d'Opprebais, sur le plateau, on voit jusqu'aux éoliennes de Perwez. C'est quelque chose dans le paysage, depuis Gilmes, depuis la nationale N243, le long de l'autoroute E411. »*

*« C'est devenu l'image de Perwez, c'est valorisant, alors qu'ailleurs dans le Condroz, il y a un mouvement d'opposition. »*



*« La commune de Villers-le-Bouillet va ajouter sa propre éolienne aux huit existantes. »*

*« C'est une fierté, chaque commune veut son parc, signe de dynamisme, de développement. Ça casse peut-être la monotonie des paysages. »*

Les éoliennes  
de Villers-le-Bouillet.

La localisation de ces infrastructures joue un rôle déterminant quant à leur acceptation. Ainsi les éoliennes situées le long de l'autoroute E411 à Perwez sont appréciées en tant que nouveau paysage, mais le projet d'implantation de l'autre côté de l'autoroute ne séduit pas de la même manière.

Plus rares sont les interlocuteurs qui se trouvent gênés par le mouvement des pales.



Vue depuis le sud-est

Waremme, principale agglomération de l'aire, reste discrète dans le paysage. La vallée du Geer, où elle s'est développée, est peu marquée dans le plateau à cet endroit de son cours. Une grande partie de l'agglomération est donc visible depuis le plateau. Les bâtiments de haut gabarit étant absents, l'impact visuel de la ville reste modeste et le château d'eau, situé sur le point culminant au sud-ouest, constitue un point focal plus marqué. Cependant, la présence d'une zone économique, non intégrée au paysage et située au sud-est, sur le plateau entre le chemin de fer et l'autoroute, a pour effet de déplacer le centre de gravité visuel de la ville. Ailleurs, de nouveaux fronts d'urbanisation ont été créés au centre de l'espace agricole, par l'implantation de lotissements en périphérie. La ligne TGV n'a qu'un impact limité dans ce paysage où l'habitat et l'autoroute, qu'elle longe, étaient déjà en interaction.



ZAE au contact des champs



Front d'urbanisation nord-ouest



Pont au-dessus du TGV et de l'autoroute



Près de Liège, les infrastructures aéroportuaires de Bierset, en bordure de l'autoroute E42, couvrent une vaste superficie. Leur impact paysager est surtout indirect et lié aux développements annexes comme les imposants bâtiments d'une firme de logistique. L'autoroute, souvent bordée de talus anti-bruits ou de végétation, n'offre sur son parcours que de rares perspectives vers le plateau.

## Enjeux

- La caractéristique majeure de l'aire du Plateau agricole de l'Entre-Geer-et-Meuse tient à ses vastes horizons ouverts. Le groupement strict de l'habitat contribue à cette ouverture paysagère. Or des développements récents pourraient dépasser les périmètres historiques et empiéter sur les espaces agricoles si caractéristiques. Les bâtiments agricoles eux-mêmes, exclus des villages, se multiplient dans les champs.
- La topographie calme et l'accessibilité assurée par un réseau dense de voies de communication sont attrayantes pour le développement de zones d'activité économique, notamment le long des nationales, à proximité des autoroutes. Le développement des zones actuelles et la localisation des zones futures sont un enjeu pour le maintien d'un paysage agricole caractéristique et attractif.
- Le plateau, exposé aux vents, présente un bon potentiel pour le développement de parcs éoliens. Ceux-ci peuvent jouer un rôle structurant positif ; cependant, leur multiplication pourrait conduire à un effet inverse et à la perte de portions significatives du paysage agricole caractéristique.
- Les paysages de plateau souffrent d'une appréciation souvent faible de leurs qualités intrinsèques. Ils ont pourtant une personnalité forte et abritent un patrimoine important.

## Objectifs paysagers

1. Préserver les grands espaces ouverts en limitant les implantations d'activités en leur sein.	GESTION-PROTECTION
2. Optimiser le potentiel structurant des parcs éoliens par un choix de localisation et de mise en oeuvre respectant les qualités paysagères de l'aire.	GESTION-AMÉNAGEMENT
3. Valoriser les traces du passé qui donnent un sens historique aux paysages.	GESTION
4. Inciter à la reconnaissance qualitative des paysages de plateau.	GESTION-AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Définir un ou plusieurs périmètres de paysage agricole particulièrement représentatif où toute nouvelle implantation sera soumise à des prescriptions d'insertion paysagère strictes.
- Mettre en place des collaborations transcommunales, également en concertation avec la Région, afin de garantir une gestion globale stratégique des parcs éoliens.
- Conserver ou organiser des percées visuelles depuis les routes nationales et les autoroutes.
- Mettre en place des circuits de découverte et de valorisation des paysages et de leurs patrimoines.

The background features a faint, stylized compass rose on the left side, with a needle pointing towards the top-left. The rest of the background is filled with a complex, light-colored pattern of overlapping, irregular shapes that resemble a map or a network of lines.

# Merci pour votre attention

Les auteurs des atlas et moi-même sommes là pour répondre à vos éventuelles questions